

Nos partenaires en 2012

« Sans eux, l'Institut ne serait qu'une belle idée. Grâce à eux, la vie de nos lauréats peut changer. »



Conception : meanings - décembre 2012

ILS FONT VIVRE L'INSTITUT DU SERVICE CIVIQUE

- Martin Hirsch, créateur et président de l'Institut.
- Claire de Mazancourt, conceptrice depuis son origine, assure la direction de l'Institut.
- Elle est secondée par Céline Pina.
- Alice Ollagnon est chargée des relations avec les partenaires du Service Civique et avec les lauréats.
- Maëlle Wenk est chargée de l'administration et des finances.
- Des consultants de haut niveau offrent de leur temps et de leur savoir-faire dans le cadre de mécénats de compétence.
- Les organismes d'accueil de volontaires en Service Civique.
- L'Agence du Service Civique, et le réseau des référents locaux au sein des DRJSCS et directions départementales.
- Les partenaires et les donateurs.
- Les 150 membres bénévoles des jurys.
- L'Agence du Service Civique, et le réseau des référents locaux au sein des DRJSCS et Directions départementales.
- Les parrains des volontaires.
- Et bien sûr, les lauréats...

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Institut du Service Civique
 contact@institut-service-civique.fr
 Tél. : 01 40 45 94 50

Soutenez l'Institut du Service Civique :
 L'Institut a besoin de moyens pour exister et grandir. Les donateurs et mécènes bénéficient de réductions d'impôt, à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

Vous pouvez adresser vos dons à l'adresse suivante :
 Fonds pour l'Institut du Service Civique
 22 rue de la Folie-Méricourt - 75011 Paris

L'Institut est en cours d'agrément pour percevoir la taxe d'apprentissage.



L'engagement comme valeur, sa reconnaissance comme moteur

ÉDITORIAL

L'Institut du Service Civique est une réponse originale à une question classique : comment véritablement valoriser l'engagement des jeunes, détecter l'excellence dans des parcours peu classiques et, ainsi, diversifier les recrutements et l'accès à des formations sélectives ?

La « classe préparatoire » pour intégrer l'Institut ? C'est l'engagement volontaire. Le socle de l'Institut ? Ce sont ses partenariats : avec des associations, des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des fondations, des personnalités dont l'engagement nous est précieux.

La première promotion compte 150 lauréats parmi les 15 000 jeunes qui ont accompli un Service Civique en 2011. Sous l'impulsion de Valérie Fourneyron, ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, les effectifs du Service Civique augmenteront dans les prochaines années (ils seront 30 000 en 2013) ; les promotions de l'Institut, également, avec toujours la même exigence de qualité.

L'Institut du Service Civique porte une grande ambition : guider vers l'exercice de responsabilités dans le monde associatif, politique, économique, culturel ou administratif, celles et ceux qui se sont révélés par leur engagement au service de l'intérêt général.

Martin Hirsch



L'Institut du Service Civique en quelques mots

Les volontaires peuvent révéler, pendant leur Service Civique, un sens des responsabilités, une capacité d'initiative, un esprit d'équipe, un engagement grâce auxquels ils peuvent porter des projets ambitieux.

Parallèlement, nombre d'employeurs et d'établissements d'enseignement souhaitent enrichir et diversifier leur recrutement en valorisant ces qualités spécifiques.

L'Institut construit des ponts qui leur permettent de se rencontrer.

L'admission au sein de l'Institut se fonde sur la qualité de l'engagement des jeunes et l'intérêt de leur projet d'avenir, indépendamment de leur niveau d'études et de leur parcours antérieur.

QUE FAIT L'INSTITUT ?

Après les avoir repérés l'Institut oriente, accompagne et soutient les lauréats, en fonction de leur projet, vers l'une des trois filières proposées.

Formations diplômantes : au sein d'établissements partenaires qui offrent un accès spécifique aux lauréats : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de management, instituts du travail social, instituts d'études politiques...

Emplois : avec des entreprises partenaires.

Projets : celles et ceux qui souhaitent créer une association, une entreprise, un projet culturel ou artistique, bénéficient d'un soutien spécifique.

L'Institut organise, pour tous, des séminaires de formation : ateliers et conférences avec des intervenants de haut niveau issus des sphères associatives, économiques, politiques et académiques. Il propose à chacun l'appui d'un parrain, et attribue des bourses en fonction des besoins des lauréats.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Il travaille avec l'Agence du Service Civique et les organismes d'accueil des volontaires pendant leur Service Civique, pour les sensibiliser aux filières ouvertes par l'Institut. Il organise la détection, en mobilisant des jurys pour

l'examen des dossiers et le passage des oraux. Il oriente les lauréats vers les partenaires et les accompagne dans leur parcours. Il organise des séminaires, conférences et ateliers. Pour réaliser ses missions, il est entièrement financé sur fonds privés (dons et mécénat).

QUI PEUT Y ENTRER ?

Pour postuler, il faut avoir moins de 27 ans, avoir accompli un engagement de Service Civique, un service volontaire européen ou un volontariat de solidarité internationale, et déposer un dossier présentant ses motivations. Ce dossier est complété par un avis du tuteur qui a suivi le volontaire pendant son Service Civique. L'admission est alors décidée après un entretien devant un jury de partenaires de l'Institut : entreprises, écoles, associations et institutions.

« Plus qu'une grande école, l'Institut du Service Civique est une belle école »

François Hollande, président de la République accueillant la première promotion de l'Institut du Service Civique à Bugeat (19), en juillet 2012.



La première promotion du Service Civique au séminaire de Bugeat (19), en juillet 2012.

Transmettre les savoirs

En permettant à des jeunes à fort potentiel d'acquérir une vision des enjeux du monde contemporain, l'Institut prépare des citoyens éclairés à l'exercice des responsabilités. Les séminaires de l'Institut sont un mode original de partage et de transmission de savoir à des lauréats dont le parcours scolaire et social est très hétérogène. Le parrainage vient compléter cette transmission des savoirs et des valeurs.

Lors des séminaires de formation de l'Institut, des conférenciers de haut niveau viennent donner aux lauréats un aperçu des grands enjeux politiques, économiques, sociaux ou technologiques.

Des ateliers à visée professionnelle sont également organisés avec nos partenaires : prise de parole, animation de réunion, préparation aux entretiens, création de projet, animation de réseau...

Ces conférences et ateliers concernent tous les lauréats, quel que soit leur niveau de diplôme et quel que soit leur projet : créer une association, ou entrer en entreprise, devenir journaliste, manager ou moniteur-éducateur...

Un travail d'orientation individuel

Un travail individuel permet d'orienter les lauréats vers des parcours de formation ou des parcours professionnels ouverts par les écoles et entreprises partenaires.

Ces parcours leur permettent de valoriser les compétences dont ils ont fait la preuve pendant leur engagement.

Le parrain,

enfin, aide le jeune à prendre ses marques dans un milieu qu'il découvre, à surmonter les premières difficultés et à nouer les contacts et le premier réseau indispensables.

Ouvrir des parcours

Les écoles et entreprises partenaires jouent le jeu des différences, sans renoncer à leurs exigences. Les écoles accueillent ainsi des lauréats repérés en dehors des modes de sélection classiques ; les entreprises ouvrent leurs portes à des jeunes au CV atypique. Grâce à elles, les lauréats peuvent se lancer dans des parcours qui leur permettront de valoriser leur excellence.

LES CONFÉRENCES DE L'INSTITUT DU SERVICE CIVIQUE

Sont intervenus lors des séminaires 2012 : **Bernard Arru**, Directeur des ateliers du Bocage ; **Karima Delli**, députée européenne ; **Patrice Franceschi**, écrivain et explorateur ; **Jean-René Garcia**, Professeur à l'université

Paris-Nord et conseiller à l'Académie des sciences ; **Marin Karmitz**, producteur et réalisateur, fondateur des cinémas MK2 ; **Henri Lachmann**, Président du conseil de surveillance de Schneider Electric ; **Pierre Mathiot**, directeur de Sciences-Po Lille ;

Eloïc Peyrache, directeur d'HEC ; **Charles-Edouard Vincent**, Directeur d'Emmaüs Défi ; **Professeur Muhammad Yunus**, Prix Nobel de la paix 2006 ; ainsi que des élus du Conseil général de Corrèze, des membres de la rédaction du journal *Le Monde*...

Témoignages

Bernard Arru > Directeur des Ateliers du Bocage
« Invité à témoigner lors d'une conférence de l'Institut, j'ai été impressionné par la qualité d'écoute, la liberté d'expression, la pertinence, voire l'impertinence des remarques et questions des étudiants. J'ai passé un très agréable moment au milieu d'une jeunesse pleine de fougues. Merci à tous. »

Nadia Bellaoui > Secrétaire nationale de la Ligue de l'Enseignement
« Pour aujourd'hui et pour demain, la France a besoin de former et de qualifier ses jeunes générations. Les mouvements d'éducation populaire, impliqués dans le Service Civique, contribuent à donner un élan, complémentaire de celui de l'éducation nationale. L'Institut est l'une des initiatives qui permettent de valoriser ces compétences »

Stéphanie d'Haussy > Consultante Accenture en mécénat de compétence
« Accompagner au jour le jour la concrétisation de ce projet est une aventure passionnante, dont les résultats sont directement visibles : annoncer à un lauréat qu'il intègre la formation espérée ou l'entreprise ciblée est vraiment réjouissant. »

Pierre Mathiot > Directeur de l'IEP de Lille
« L'établissement que je dirige forme des jeunes gens appelés à exercer des responsabilités dans la société de demain. Il est important de pouvoir y accueillir des étudiants présentant des profils divers, dont l'expérience personnelle peut enrichir notre promotion, et lui apporter une plus forte mixité. Dans ce cadre, les lauréats de l'Institut constituent bien évidemment un vivier très intéressant. »

Claire de La Tullaye > Responsable projets diversités, L'Oréal France
« Le jury oral a été l'occasion de découvrir des volontaires en Service Civique motivés, dynamiques, entrepreneurs, riches d'une expérience différente et... candidats potentiels pour le Groupe L'Oréal. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que nous suivons les filières formation et emploi ! »

Marion Brilleaud
« C'est auprès d'adultes atteints d'un handicap mental que je me suis investie lors de mon Service Civique. Cette expérience a confirmé ma vocation et renforcé mon désir de devenir monitrice-éducatrice. Grâce à l'Institut, j'ai intégré en septembre l'Institut régional du travail social de Montrouge (92). »

Mehdi Chermitti
« J'ai effectué un Service volontaire européen en Bulgarie, pour fournir une assistance juridique aux demandeurs d'asile et informer sur les problématiques liées à la migration. À mon retour, avec l'Institut, j'ai intégré l'IEP de Lyon. C'est une grande satisfaction, mais aussi un grand défi : prouver à l'Institut comme à l'école qu'ils ne se sont pas trompés en m'accordant leur confiance. »

Maura Condoris
« Alors que je me sentais en situation d'échec, l'Institut a été un nouveau départ, et une expérience de vie. J'ai quitté l'île où j'ai grandi, la Martinique, ma mère, un environnement familial, pour aller vers l'inconnu. L'Institut m'a ouvert des portes, permis des rencontres... en l'espace de quelques mois, j'ai trouvé du travail, commencé mon DAEU et, ainsi, débuté le parcours pour réaliser mon projet : devenir infirmière. »

Virginie Quesselaire
« Mon Service Civique s'est déroulé dans le secteur du handicap à l'association Handi Sport et Culture de l'université de Bourgogne. Mon rôle : rendre la culture accessible à tous. Aujourd'hui salariée de l'association, je m'appuie sur l'aide de l'Institut et ses parrainages pour accompagner les jeunes en situation de handicap, afin que le passage entre études secondaires et supérieures ou que l'entrée sur le marché de l'emploi, ne soient pas synonymes de rupture et d'abandon pour les handicapés. »

Ponnarith Sam Van
« Mon Service Civique m'a mené jusqu'à l'île de Java, en Indonésie, où j'ai pu donner des cours d'anglais, de communication interculturelle et de marketing export. À mon retour, je souhaitais trouver du travail en tant que consultant. C'est aujourd'hui chose faite grâce à l'Institut et à Accenture. »

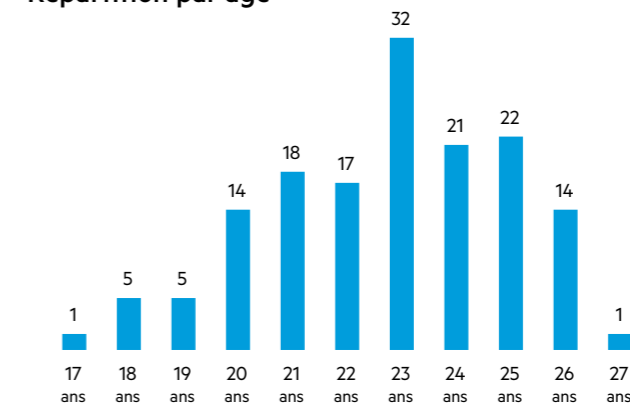
Pierre Wittorski
« J'ai donné des cours de français dans une école, à Haïti, pendant 9 mois, en mission de Service Civique. À mon retour d'une expérience à la fois exaltante et éprouvante, il me fallait repartir sur un projet plus personnel. Grâce à l'Institut, j'ai intégré la première promotion du Msc IDEA (Innovation, design, entrepreneuriat & arts) de l'EM Lyon et Centrale Lyon. L'Institut m'a apporté une formation passionnante et de nouvelles amitiés : c'est une sacrée chance ! »

Focus sur la première promotion

Jusque récemment, ils n'avaient qu'un point commun : avoir fait leur Service Civique à Nantes, à Paris, à Haïti, aux Mureaux, en Martinique, à Lille, en Indonésie, à Bordeaux, à Longjumeau... certains sans le moindre diplôme, d'autres après de longues études. Ils font désormais partie des 150 lauréats de la première promotion de l'Institut du Service Civique. Ils ont baptisé leur promotion « OdyISCée », comme un itinéraire loin d'être tracé à l'avance.

Les chiffres

Répartition par âge



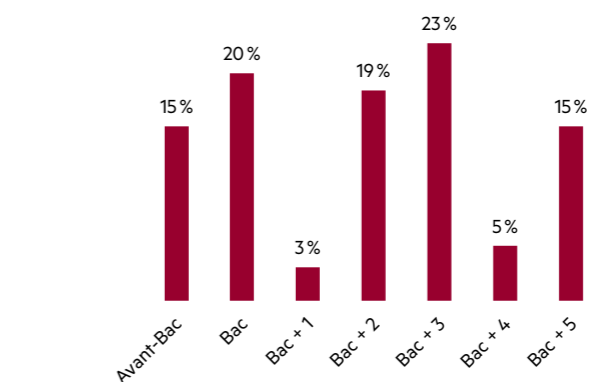
150 lauréats.

Âge moyen : **23** ans.

71% de femmes.

29% d'hommes.

Répartition par niveau d'étude



LE PREMIER SÉMINAIRE DE L'INSTITUT

Il s'est déroulé à Bugeat (19), dans le cadre d'un partenariat avec le conseil général de la Corrèze. Pendant huit jours, en immersion totale, les lauréats ont participé à des ateliers, suivi des conférences, et organisé leurs propres animations.



François Hollande, président de la République, a ouvert le premier séminaire de l'Institut du Service Civique.